

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 19

Artikel: Voyage de Septimius dans l'ancienne Helvétie : vers l'an 180 de l'ère chrétienne : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181860>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Mouvement de la population du canton
de Vaud en 1871.**

	Sexes		Total
	masculin	féminin	
Naissances légitimes	3015	2941	5956
» illégitimes	176	187	363
Total (compris 325 nés-morts)	3191	3128	6319
Décès	4192	3221	7413
<i>Excédant des décès</i>	1001	93	1094
Déduction des nés-morts	187	138	325
<i>Diminution de la population masculine</i>	814		
Accroissement de la population féminine		45	
Total net de la diminution			769

C'est la première fois depuis le commencement du siècle qu'il y a un excédant des décès sur les naissances, à l'exception de la seule année 1819 où il fut de 371, moins de la moitié de celui de 1871, qui est de 769.

En 1870 la population de notre canton avait augmenté de 984 âmes dont 420 du sexe masculin et 564 du sexe féminin.

La mortalité si exceptionnelle de 1871 doit être attribuée aux désastres de cette terrible année, dont nous avons subi les contre-coups : les décès de plus de 400 internés, l'épidémie de variole qui a enlevé plus de 20 personnes dans tel ou tel petit village, les maladies provenant d'un service militaire très fatiguant qui ont enlevé une trentaine de nos soldats, non compris ceux morts depuis le licenciement, car il est à remarquer que cette mortalité a frappé presque exclusivement le sexe masculin :

A part ces deux années 1819 et 1871, l'excédant des naissances sur les décès a été constant dans notre canton dès 1803, première année de son indépendance, ainsi que le prouvent les chiffres suivants :

	Excédant des naissance			Population moyenne
	minimum	maximum	moyenne annuelle	
de 1803 à 1810	de 1144	à 1781	1453	149,920
» 1811 » 1820	» 194	» 1326	642	158,855
» 1821 » 1830	» 985	» 1787	1463	171,167
» 1831 » 1840	» 742	» 1625	1158	182,521
» 1841 » 1850	» 957	» 1719	1193	193,733
» 1851 » 1860	» 531	» 1664	975	206,645
» 1861 » 1870	» 984	» 1415	1200	221,372
moyenne annuelle 1803 à 70			663	

ALEX M.

**Voyage de Septimius dans l'ancienne
Helvétie.**

Vers l'an 180 de l'ère chrétienne.

III

Nous avons vu que notre voyageur avait été invité à une fête de famille chez le curateur de la colonie d'Aventicum, qui célébrait le 14^e anniversaire de la naissance de sa fille. Voici les détails qu'il nous donne sur le repas qui fut offert dans cette circonstance.

» Nous primes d'abord un bain, après lequel on nous apporta la sinthèse, robe destinée aux repas, et dont l'ampleur ne gêne aucun mouvement. Ensuite nous nous lavâmes les mains, nous ôtâmes nos souliers, et nous nous frottâmes les cheveux d'essences odorantes.

Puis un esclave distribua à chaque convive une tablette qui contenait les détails du souper, la quantité et l'espèce des vins et des plats destinés à chaque service. Après l'avoir parcourue, nous primes place sur les lits disposés autour de la table. Nos pieds déchaussés reposaient sur de riches tapis. Nous nous penchions dans l'intervalle des services, sur des coussins de laine de Milet disposés en dossier derrière chaque convive. Chaque convive avait apporté sa serviette. Un tissu de lin extrêmement cotonneux recouvrait la table ; et l'on avait suspendu à la porte de l'appartement un linge chargé de touffes de duvet, pour s'essuyer le visage et les mains.

On commença le repas par des libations aux dieux et à l'empereur, et chaque convive, à leur honneur, versa un peu de vin sur la table. Des esclaves ceints de serviettes blanches, apportèrent successivement les plats, et dans un instant la table fut couverte de salades, d'œufs et de sauces irritantes.

Cette entrée fut suivie du second service. C'était une profusion de viandes rôties, de poisson et de gibier de toute espèce, qu'un esclave relevait après les avoir présentés et dépeçait avec une dextérité surprenante.

Ce service enlevé, on apporta des cuves d'eau. La table fut épongée ; nous nous lavâmes les mains ; nous nous ceignîmes la tête d'une bandelette de laine pour nous garantir de la fumée du vin, et nous accueillîmes le dernier service par des acclamations de joie. Des pâtisseries, des fruits, des vins délicieux étaient prodigués sans mesure, et des flots de Falerne et de Mammertin coulaient dans nos coupes dorées. Des danseuses, des mimes et des joueurs de flûte augmentaient l'allégresse et accompagnaient nos chansons.

C'est au milieu de ce tumultueux abandon qu'on apporta la coupe des santés et que chacun y but à la ronde. On but à l'Empire romain, à l'Empereur, à l'Helvétie, à la cité d'Aventicum, aux Légions, etc., etc.

Le repas terminé, nous passâmes dans une pièce voisine destinée aux jeux.

Nous nous sommes retirés très tard, et déjà la troisième veille de la nuit avait commencé qu'on servait la dernière collation, et qu'on nous distribuait encore ces plats de fine pâtisserie et de fruits délicats qui signalent l'instant du départ.

La nuit, comme le jour, était divisée en 4 parties égales que l'on appelait *veilles*. La première commençait à 6 heures du soir, la seconde à 9 heures, la troisième à minuit et la quatrième à 3 heures.

J'apprends que mon ami Paternus se rendra dans quelques jours à Lausanne et que j'aurai le plaisir de l'accompagner. Cette course me promet un pays nouveau, des sites ravissants et des impressions délicieuses. Je continuerai à t'en entretenir. (A suivre).